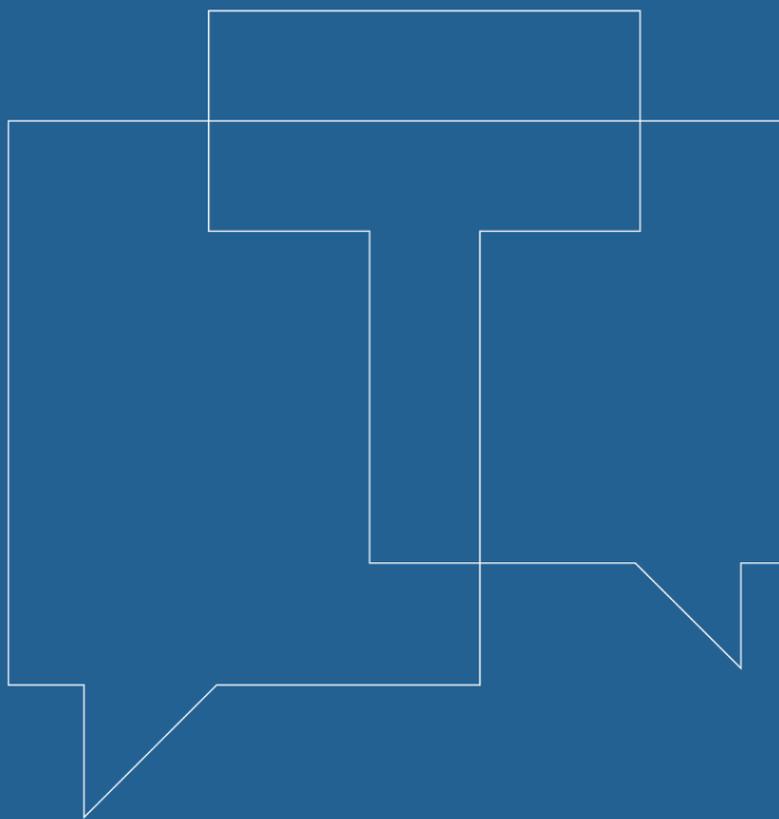


COMPTE RENDU DE RENCONTRE

COMITÉ DE VIGILANCE

LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

19 mars 2025



Préparé pour :



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

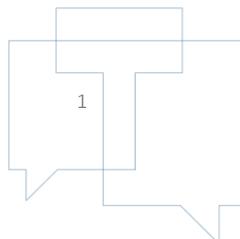
1	Accueil des membres	2
2	Adoption de l'ordre du jour.....	2
3	Validation du dernier compte rendu	2
4	Validation du rapport annuel 2024	2
5	Validation du calendrier 2025	3
6	Actions de suivi.....	4
6.1	Compagnie sous-traitante pour l'échantillonnage des eaux dans la rivière Saint-François	4
6.2	Méthode d'irrigation des saules	4
6.3	Quantité de lixiviat provenant d'anciennes cellules disponible pour l'irrigation VS quantité totale de lixiviat traité.....	6
6.4	Nature des visites gouvernementales	7
6.5	État des espèces de chauves-souris	8
7	Alertes odeurs	9
8	Travaux en cours et à venir	10
8.1	Suivi du déplacement de l'entrée.....	11
9	Plan directeur de la propriété	13
10	Bilan des matières reçues au site	15
11	Registre des activités.....	16
11.1	Suivi des plaintes	16
11.2	Registre des visites du ministère	16
12	Divers et prochaines rencontres	16

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation visuelle



1 ACCUEIL DES MEMBRES

M. Marc-Olivier Lamothe, directeur régional du LET de Drummondville pour WM, souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre du Comité de vigilance en 2025. Un tour de table est effectué afin de se présenter à une membre remplaçante, représentant la Ville de Drummondville.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption.

L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

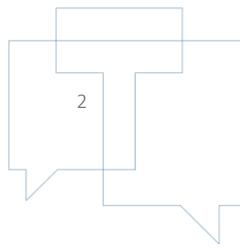
3 VALIDATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu de la dernière rencontre est validé par les membres.

4 VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2024

Puisque plusieurs membres sont absents à la rencontre et pour s'assurer que tout le monde puisse contribuer, M. Craft propose de laisser jusqu'à la fin mars aux membres pour commenter ou demander des modifications au rapport annuel avant de procéder à sa diffusion. Un courriel sera envoyé à la suite de la rencontre à cet effet.

Le président du Comité demande si les membres ont un message à transmettre pour ses entrevues avec les journalistes, afin d'éviter une situation similaire à l'année dernière. M. Craft précise que l'année dernière, la problématique était plutôt au niveau de l'approbation du rapport annuel, qui n'avait pas eu lieu avant la diffusion. Il ajoute que le président peut partager son point de vue aux journalistes, en précisant qu'il ne parle pas au nom du Comité. Au besoin, il peut prendre position avec le Comité et revenir avec une réponse après validation.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Dans la section sur les eaux (page 10), il est mentionné que le pompage de la phase 3B-1 aura lieu sur toute la vie de la cellule. Est-ce sur la durée de vie de la cellule active, ou le pompage continuera lorsqu'elle sera fermée?	M. Camara précise que c'est bien la durée de vie de la cellule active et que le pompage n'aura pas lieu une fois celle-ci fermée. Le paragraphe sera clarifié dans le rapport annuel.

Actions de suivi

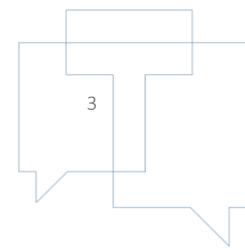
1. Revenir sur les ajustements et la diffusion du rapport annuel 2024

5 VALIDATION DU CALENDRIER 2025

M. Craft présente le calendrier proposé pour l'année 2025. Il explique que la séquence des dates est la même que l'année précédente. Certains sujets ont été déplacés pour s'assurer de l'équilibre entre les rencontres. Notamment, la visite de site a été déplacée à la deuxième rencontre, afin de s'assurer de la clarté extérieure tout au long de celle-ci. Toutefois, une visite des installations extérieures du GARAF aura lieu à la troisième rencontre de l'année. Le suivi récurrent du déplacement de l'entrée sera maintenu en continu en 2025.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
La date de la quatrième rencontre n'était pas le 26 novembre et non le 19 novembre?	M. Craft explique qu'il avait été mentionné à la dernière rencontre qu'il y avait un conflit d'horaire pour certains membres au niveau du 26 novembre, et donc la date a été modifiée pour le 19 novembre.



6 ACTIONS DE SUIVI

6.1 COMPAGNIE SOUS-TRAITANTE POUR L'ÉCHANTILLONNAGE DES EAUX DANS LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

M. Lamothe rappelle que suite à l'entente avec la Ville, ils devaient faire affaire avec une compagnie sous-traitante pour l'échantillonnage des eaux dans la rivière Saint-François. Cette entreprise est EnviroServices et elle est basée en banlieue de Montréal.

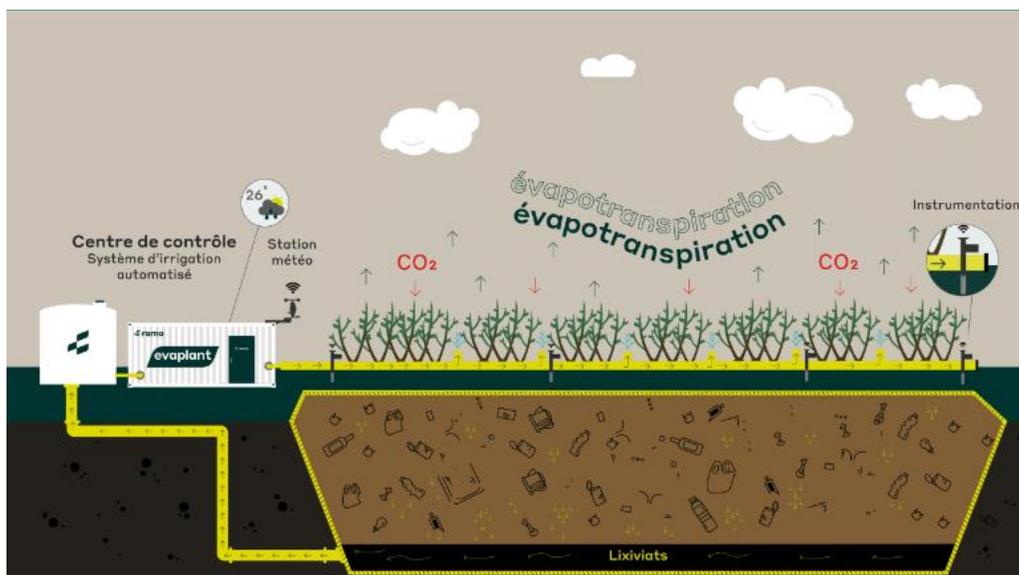
Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les premiers résultats de cette campagne seront présentés à la prochaine rencontre?	M. Lamothe confirme.

6.2 MÉTHODE D'IRRIGATION DES SAULES

M. Lamothe présente un plan qui démontre leur système d'irrigation Evaplant, conçu par Ramo. Il s'agit d'un système gicleur qui s'active de façon périodique selon les conditions météorologiques. Deux vidéos sont ensuite partagées pour expliquer le concept :

- <https://www.youtube.com/watch?v=gs2eWSsy4Sc>
- <https://youtu.be/qERCDws0tMs>



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que le GARAF utilise ces saules pour leurs projets (par exemple pour les bandes riveraines)?	M. Lamothe répond que non et que le GARAF détient ses propres saules.
Où vont les saules une fois récoltés?	M. Lamothe répond que la première récolte a servi à faire des copeaux qui ont été répartis sur la plantation comme engrais. Il va revenir au Comité en ce qui concerne la deuxième récolte.
Puisque les saules absorbent des polluants, si ceux-ci sont exportés, les polluants le sont-ils également?	M. Lamothe affirme que les saules sont testés et qu'ils ne démontrent pas de risques sous leur forme de copeaux. M. Craft ajoute qu'à Sainte-Sophie, les saules demeurent tous sur le site présentement.
Puisque les saules sont situés au-dessus des cellules, si du lixiviat pénètre le sol, celui-ci revient-il dans le système?	M. Lamothe confirme et ajoute que ce projet demandait une autorisation du ministère. Ils devaient donc prouver qu'il n'y avait pas de risque que du lixiviat sorte du site. Il précise que le système d'irrigation est conçu pour utiliser juste assez de lixiviat pour ne pas qu'un surplus survienne.
Est-ce que le système d'irrigation s'arrête lorsqu'il pleut?	M. Lamothe confirme.

Actions de suivi

2. Revenir sur l'utilisation des saules de la deuxième récolte



6.3 QUANTITÉ DE LIXIVIAT PROVENANT D'ANCIENNES CELLULES DISPONIBLE POUR L'IRRIGATION VS QUANTITÉ TOTALE DE LIXIVIAT TRAITÉ

M. Lamothe présente les données reliées au lixiviat en 2024 :

- Lixiviat provenant d'anciennes cellules : 50 247 m³
- Lixiviat utilisé pour l'irrigation : 4 412 m³
- Lixiviat traité au total : 187 591 m³
- Pourcentage du lixiviat utilisé pour l'irrigation : 2.34%

Il annonce qu'avec l'expansion de la plantation à huit hectares, le lixiviat utilisé pour l'irrigation devrait augmenter considérablement.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Ces données sont-elles pour un an?	M. Lamothe confirme.
Quelle est la période d'irrigation?	M. Lamothe répond qu'ils font l'irrigation du printemps jusqu'au gel afin de ne pas affecter les conduites. Lorsque le gel arrive, ils vont utiliser un compresseur à air pour drainer les conduites.
Que faites-vous avec le lixiviat qui n'est pas utilisé pour l'irrigation?	M. Lamothe explique qu'il est traité dans leur réacteur biologique séquentiel.
Est-ce que le traitement est similaire à celui fait par la Ville?	M. Lamothe explique qu'ils font un traitement par bactéries, qui est plus efficace, car ils peuvent traiter tout au long de l'année. En hiver, ils vont réchauffer l'eau pour continuer le traitement. L'eau est ensuite envoyée dans le réseau d'égout de la Ville.
Est-ce similaire à un prétraitement?	M. Lamothe répond que oui et précise qu'ils ne rejettent pas à l'environnement à



	cause de l'azote ammoniacal présent dans le lixiviat.
Le lixiviat provenant des anciennes cellules est utilisé pour l'irrigation, car les charges en azote ammoniacal sont plus faibles.	M. Lamothe confirme et précise qu'il y a donc environ 137 000 m ³ qui ont dû être traités.
Avez-vous l'intention de mettre des saules sur toutes les cellules éventuellement?	M. Lamothe répond que c'est un projet qu'ils considèrent, mais qui n'a pas encore été testé sur des cellules avec membranes. Ils pourraient toutefois agrandir la section sans membrane, comme ils le font cette année en passant de deux à huit hectares. Il clarifie qu'il faut s'assurer qu'il n'y ait plus de gaz avant de pouvoir mettre des saules sur une cellule.

6.4 NATURE DES VISITES GOUVERNEMENTALES

M. Lamothe explique que les visites de natures gouvernementales dans le bilan annuel des visites au site incluent des représentants de différents paliers du gouvernement : municipal, provincial ou fédéral (maires et mairesses, conseillers municipaux, administration, ministère de l'Environnement, etc.). Ils invitent les gens qui étudient et approuvent les projets à venir voir le site pour bien comprendre le fonctionnement. De plus, l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) visite le site chaque année pour le renouvellement annuel du permis au niveau des MRS (matériel à risques spécifiques), comme les carcasses bovines qui sont à risque d'avoir la maladie de la vache folle. Il confirme que les visites d'inspection ne sont pas incluses dans le total.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que le permis pour les MRS est également pour les carcasses de poulet	M. Lamothe répond non et que le permis est seulement pour les carcasses bovines.



qui pourraient être à risque de grippe aviaire?	Les poulets font partie des réceptions normales et ne nécessitent pas de permis.
---	--

6.5 ÉTAT DES ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS

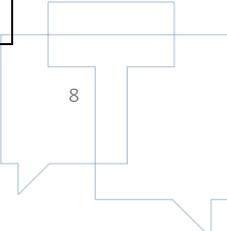
M. Lamothe présente les espèces de chauves-souris vues sur le site et une carte démontrant leur localisation :

- Chauve-souris argentée
- Grande chauve-souris brune
- Complexe grande brune-argentée
- Complexe *myotis* (Nordique, petite brune et pygmée)



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quelle est la méthode pour déterminer le nombre de chauves-souris?	M. Lamothe répond qu'ils pourront faire un suivi lors de la présentation thématique du GARAF. M. Craft rappelle qu'il y avait eu de l'intérêt pour possiblement participer à un



	échantillonnage. Les membres intéressés peuvent contacter Patrick Lampron, coordonnateur du GARAF, au patrick.lampron@cssdeschenes.gouv.qc.ca .
Pourquoi y en a-t-il autant?	Une membre explique que l’habitat est très propice et qu’ils sont attirés vers les insectes, qui eux, sont attirés par la lumière. Elle ajoute que les chauves-souris sont difficiles à voir, mais que l’expérience d’utiliser l’appareil amplificateur de leurs cris est impressionnante.

Actions de suivi

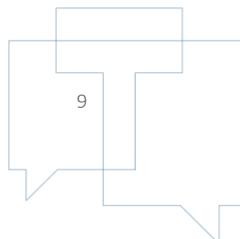
3. Revenir sur la méthode d’échantillonnage des chauves-souris avec le GARAF

7 ALERTES ODEURS

M. Lamothe annonce que, depuis la dernière rencontre du Comité, deux alertes odeurs ont été émises, soit en décembre 2024 et en janvier 2025. Il explique que les odeurs étaient dues à des travaux de construction de tranchées horizontales. Pour déterminer quand installer les tranchées et les raccorder au système d’aspiration, ils ont un système avec des coordonnées GPS, qui indique la hauteur à laquelle débiter les travaux. En raison du temps des fêtes, ils ont dû cesser les travaux et recommencer au retour, ce qui explique les deux alertes. Une seule plainte a été émise lors de cette période.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
De quelles cellules les odeurs provenaient-elles?	M. Lamothe répond que les odeurs venaient de la cellule active.



8 TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

M. Camara présente d'abord les travaux en cours :

- Ils ont complété les travaux d'excavation des cellules 7 et 8 de la phase 3B-1 en janvier et février. L'entrepreneur responsable des travaux était très efficace.
- Ils ont effectué des travaux de tranchées horizontales et de drains de pied de talus.

Il rappelle l'historique de la phase 3B-1 :

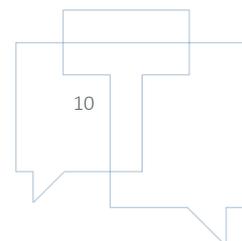
- 2022 : cellules 1, 2 et 3
- 2023 : cellules 4 et 5
- 2024 : cellule 6

Enfin, M. Camara présente les travaux à venir sur la phase 3B-1 (CET 7 et 8) :

- Reprofilage du fond de l'excavation et installation des membranes pour imperméabilisation de la cellule (mi-mai à fin octobre);
- Installation du réseau de biogaz de la cellule (tranchées horizontales et drain de pied de talus);
- Forages verticaux à réaliser sur la pente ouest avant les travaux de recouvrement final;
- Recouvrement final de la pente ouest de la phase 3B-1.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les tranchées horizontales auraient pu être construites plus tôt afin d'éviter la plainte?	M. Lamothe répond que non, puisque les travaux sont prévus selon les coordonnées GPS du niveau de la cellule.
Les cellules 7 et 8 de la phase 3B-1 étaient-elles sur des sections boisées?	M. Camara clarifie qu'ils font du déboisement chaque année.
Êtes-vous rendu au mur de bentonite dans votre déboisement?	M. Camara répond que non.



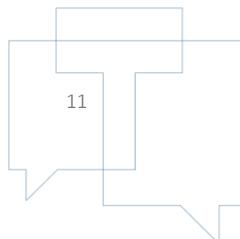
Dans quelles cellules forez-vous les puits verticaux cette année?	M. Camara explique que les puits verticaux seront installés dans les premières cellules de la phase 3B-1.
---	---

8.1 SUIVI DU DÉPLACEMENT DE L'ENTRÉE

M. Camara présente l'avancement des travaux du déplacement de l'entrée. Ils ont reçu leur autorisation l'année dernière et l'appel d'offres est complété pour les travaux de construction. Le déboisement et le décapage ont été réalisés depuis la dernière rencontre. Il reste quelques permis à obtenir avec la Ville, puisque la nouvelle entrée nécessitera une nouvelle adresse civile. La construction devrait avoir lieu de la fin mai à la fin septembre 2025.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quelle est la nature des travaux qui débiteront en mai?	M. Camara répond que ce seront des travaux civils, soit la fondation pour l'asphaltage, la construction des postes de pesées, le bâtiment, etc. Ces travaux demandent un permis.
Est-ce que le déplacement de l'entrée permettra de réduire l'attente des camions?	M. Lamothe explique que c'est ce qu'ils souhaitent en ayant un poste plus adapté aux opérations. Il précise que l'enjeu est lors de période de fort achalandage pour le déchargement de sols contaminés, soit avant et après le dégel. Les camions arrivent dans une même période, ce qui est difficile à prévoir et contrôler. Ils ont quelques solutions, soit l'ajout de personnel, ou encore l'utilisation des deux balances simultanément, mais ils ont tout de même un espace limité.



<p>Est-ce que les camions contenant des sols contaminés déchargent au même endroit que les camions de déchets?</p>	<p>M. Lamothe explique que cela dépend du type de sol. Ils ne peuvent pas décharger en même temps, car il y aurait des risques d'accident.</p>
<p>Allez-vous avoir deux balances?</p>	<p>M. Lamothe précise qu'il y a une balance d'entrée et une de sortie. Il ajoute qu'avec les camions de poids standard, ils utilisent un poids vide, de telle sorte qu'ils n'ont pas besoin d'être pesés en sortant du site.</p>
<p>Allez-vous maintenir l'ancienne balance?</p>	<p>M. Lamothe répond que non, car ils souhaitent s'éloigner du Club du Faisan avec les nouvelles balances. De plus, les balances actuelles sont en fin de vie.</p>
<p>Est-ce que les camions refoulaient sur le chemin lors des périodes d'achalandage?</p>	<p>M. Lamothe confirme et explique qu'avec la nouvelle entrée, ils auront l'espace pour recevoir environ 20 camions, et donc ils ne devraient pas refouler sur la route 143. Actuellement, ils ont l'espace pour 8 à 10 camions.</p>
<p>Il serait intéressant d'avoir un système pour que les gens s'inscrivent dans un horaire de déchargement.</p>	<p>M. Lamothe répond qu'ils ont déjà eu la réflexion, mais qu'il serait difficile de contrôler la situation, car les compagnies ne voudront pas attendre avant de décharger.</p>
<p>Il y a cinq ans, les camions allaient au centre de transbordement, alors il n'y avait pas d'attente. Ils doivent s'habituer au temps d'attente.</p>	<p>M. Lamothe confirme et explique que ce n'est pas une situation unique au site de Saint-Nicéphore. Ils font de leur mieux pour améliorer la situation et globalement, cela n'arrive pas souvent.</p>



9 PLAN DIRECTEUR DE LA PROPRIÉTÉ

M. Camara explique que le plan directeur de la propriété sera mis à jour dans les prochains mois et années selon les projets à venir. Parmi ceux-ci se retrouve le futur écocentre, issu de l'entente avec la MRC d'en avoir un d'ici trois ans. Ensuite, WM a récupéré le bâtiment du CFER et projette d'y installer ses bureaux, puisque ceux qu'ils utilisent actuellement ne sont pas adéquats. La nouvelle entrée fera également partie du nouveau plan directeur.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Combien avez-vous d'employés à Saint-Nicéphore?	M. Lamothe répond qu'ils ont environ 20 employés permanents, mais que plusieurs ressources en gestion régionale et canadienne utilisent également leurs bureaux de façon régulière. Au total, ils auraient besoin d'accueillir environ 35 personnes.

<p>Vos bureaux seront-ils devant le site?</p>	<p>M. Lamothe confirme. Il rappelle que le bâtiment du CFER leur appartient, mais qu'il était loué par la commission scolaire auparavant.</p>
<p>Avez-vous des projets dans la grande zone de forêt en haut à droite du plan?</p>	<p>M. Camara répond que non, car c'est une zone où l'on retrouve beaucoup de milieux humides. M. Lamothe ajoute qu'on y retrouve également une section où se trouvent des sentiers qui partent de la propriété voisine, alors aucune activité n'est prévue dans ce secteur.</p>
<p>Avez-vous déterminé l'endroit où se trouvera l'écocentre?</p>	<p>M. Lamothe répond qu'ils sont présentement en train d'évaluer les possibilités selon les surfaces disponibles. Ils souhaiteraient qu'il ne soit pas situé sur le site d'enfouissement pour éviter que les gens aient à côtoyer les camions sur le terrain pour s'y rendre. Il devrait donc se situer en bordure du chemin.</p> <p>La représentante de la MRC assure qu'ils sont également au stade préliminaire pour ce projet.</p>
<p>Est-ce que le projet d'écocentre est lié au déplacement de l'entrée?</p>	<p>M. Lamothe répond que ce sont deux projets indépendants. Il ajoute que la gestion de l'écocentre reste à déterminer.</p>
<p>Vos projets à court et moyen terme se retrouvent-ils tous en bordure de la route 143?</p>	<p>M. Lamothe confirme.</p>



10 BILAN DES MATIÈRES REÇUES AU SITE

M. Lamothe présente le bilan des matières reçues au site du 4 octobre 2023 au 3 octobre 2024. Il rappelle que les dates pour le calcul du tonnage annuel sont déterminées par le CA en fonction du premier déchet déposé dans la cellule 3-B1. Il ajoute que le CA autorise un tonnage maximal de 430 000 tonnes métriques (t.m.) annuellement, et qu'ils sont bien en dessous avec 359 383 t.m. reçues au site pour l'année 2023-2024.

- Déchets domestiques : 147 065 t.m.
- CRD (construction, rénovation, démolition) : 103 463 t.m.
- ICI (industriel, commercial, institutionnel) : 68 199 t.m.

Il précise que la limite de 430 000 t.m. concerne les matières résiduelles assujetties à la redevance uniquement. Il présente ensuite les données pour les matières alternatives autres que le recouvrement final (sols B-C) et les matières revalorisées (qui ne se sont pas assujetties à la redevance), qui sont de 170 754 et 84 537 t.m. respectivement. Pour les sols A-B utilisés pour le recouvrement final, le total était de 91 434 t.m.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Lorsque l'on additionne les CRD et les ICI, le total est plus élevé que les déchets domestiques.	M. Lamothe confirme.
Est-ce que le taux de CRD élevé est dû à la présence de beaucoup de bois?	M. Lamothe répond qu'il y en a toujours trop, mais que le problème est plus au niveau des résidus de démolition, qui ne sont pas envoyés en centre de tri.
Est-ce que les sols contaminés font partie de la limite de 430 000 tonnes?	M. Lamothe répond que non et ajoute qu'ils n'ont pas de maximum pour les matières alternatives. Le volume de sols dépend de plusieurs facteurs, tels que les contrats, l'économie, etc., et fait partie du volume maximal du site et non du tonnage. Il ajoute que les sols améliorent



	toutefois le taux de compaction, ce qui a un effet positif sur le volume total.
--	---

11 REGISTRE DES ACTIVITÉS

11.1 SUIVI DES PLAINTES

M. Lamothe annonce qu'ils ont reçu une plainte depuis la dernière rencontre, soit dans la nuit du 12 janvier, la veille du début des travaux de construction de tranchées. La plainte a été traitée le lendemain matin.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Recevez-vous beaucoup de plaintes en général?	M. Lamothe répond qu'ils en reçoivent en moyenne entre 5 et 8 par année.
Maintenant que le recouvrement est terminé du côté du Club du Faisan, il sera intéressant de voir la différence dans le nombre de plaintes.	M. Lamothe explique que la plupart des plaintes proviennent de l'autre côté du site. Il ajoute que les odeurs sont souvent perçues lorsqu'il n'y a pas de vent.

11.2 REGISTRE DES VISITES DU MINISTÈRE

M. Lamothe indique que le ministère a fait une visite du site et une inspection de la balance le 29 novembre 2024. Aucun commentaire n'a été émis.

12 DIVERS ET PROCHAINES RENCONTRES

Pour terminer, M. Craft rappelle que la prochaine réunion est prévue le mercredi 4 juin 2025 à 18h00, et que ce sera la visite du site.

M. Lamothe remercie les membres pour leur présence et leur engagement. Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion est levée à 19h14.

Virginie Lefebvre
Responsable du compte rendu

